



*Centre de vacances Joie et soleil
Hameau de la Pierre
05800 Chauffayer
04 92 55 22 23*

TEST DE NATATION ANTI-PANIQUE

ATTESTATION DE RÉUSSITE AU TEST PRÉALABLE A LA PRATIQUE DES ACTIVITÉS AQUATIQUES ET NAUTIQUES EN ACCUEILS COLLECTIFS DE MINEURS

Je soussigné (NOM, Prénom).....

Titulaire du diplôme :

N° et date de délivrance

Atteste que Melle, M. né(e) le / /

A réussi le test décrit ci-dessous

Epreuve réalisée *

Départ par une chute arrière volontaire à partir d'un tapis disposé dans l'eau puis déplacement dans l'eau sans présenter de signe de panique sur un parcours de 20 m, avec passage sous une ligne d'eau, posée et non tendue dans la partie d'un bassin d'une profondeur au moins égale à 1 m 80.

Test réalisé à la piscine ⁽¹⁾, au plan d'eau⁽¹⁾ de

Le

Signature de l'examineur

Cachet

Le test anti-panique est un test officiel reconnu par le ministère de la santé et des sports. Il est obligatoire lors de la pratique d'activités nautiques et est réglementé par l'annexe I d'un arrêté ministériel du 20 juin 2003

**ASSOCIATION JOIE ET SOLEIL
5, avenue Piaton / LA CASSE / 04600 CHÂTEAU ARNOUX - SAINT-AUBAN
04 92 64 36 09
www.joie-et-soleil04.fr**